

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DPE 3** Approbation du document d'orientations stratégiques 2021-2026 avec la Régie Eau de Paris.

**M. Dan LERT, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 ;

Vu le projet en délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver le document d'orientations stratégiques entre la Régie Eau de Paris et la Ville de Paris.

Vu l'avis de l'observatoire parisien de l'eau en date du 22 février 2021 ;

Après présentation du document d'orientations stratégiques à la Commission Consultative des Services Publics locaux le 11 janvier 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Dan LERT au nom de la 8ème commission,

Délibère :

Le document d'orientations stratégiques entre la Régie Eau de Paris et la Ville de Paris est approuvé.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**